

MEDECINE**Ouverture des inscriptions
à l'examen d'entrée**

Les jeunes qui désirent entamer en septembre prochain des études de médecine ou de dentisterie peuvent dès ce mercredi s'inscrire à l'examen d'entrée désormais obligatoire pour ces filières. Les inscriptions, qui se font exclusivement via le site de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), seront ouvertes jusqu'au 1^{er} août. L'épreuve se tiendra, elle, le vendredi 8 septembre prochain à Brussels Expo. (b)